

## Conseil de la métropole du 17 septembre 2020

### Compte Rendu

Date de convocation  
3 septembre 2020

Conseillers en exercice  
66

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : Mme Emilie KUCHEL**

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le jeudi 17 septembre 2020 à 17 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. S. ROUDAUT, Mme T. QUIGUER, M. M. GOURTAY, M. R. PICHON, M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR (départ n° C 2020-09-096 - Pouvoir à M. A. GOURVIL) a voté les délibérations C 2020-09-117 et C 2020-09-119, Mme B. ABIVEN, M. Y. GUEVEL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. G. DISSAUX, M. A. GOURVIL, Mme V. KERGUILLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. DU BUIT, M. L. PERON, M. H. BRUZAC, M. T. FOVEAU, M. J-M. LE LORC'H, Vice-Présidents.

M. J. GOSSELIN, Mme M. BRONEC, Mme A. DELAROCHE, Mme C. BRUBAN, M. L. GUILLEVIN, M. P. EVEN (départ n° C 2020-09-096 - Pouvoir à M. L. GUILLEVIN) a voté les délibérations C 2020-09-117 et C 2020-09-119, Mme A. ARZUR (départ n° C 2020-09-096 - Pouvoir à Mme P. ALBERT) a voté les délibérations C 2020-09-117 et C 2020-09-119, M. G. KERJEAN (départ n° C 2020-09-096 - Pouvoir à Mme B. MALGORN) a voté les délibérations C 2020-09-117 et C 2020-09-119, Mme C. LE ROY, Mme P. ALBERT, Mme J. HERE, M. P. APPERE, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, Mme S. JESTIN, M. R. SALAMI, Mme N. CHALINE, M. E. GUELLEC, Mme E. KUCHEL, Mme M. MAILLARD, Mme B. MALGORN, M. J-P. RICHARD, M. J-P. ELKAIM, Mme L. KERMAREC, Mme V. BOURBIGOT, M. M. COATANEA, Mme C. ORVOEN, M. B. NICOLAS, M. S. MICHEL, Mme P. HENAFF, M. D. MOAN, Mme R. THOMAS, M. J-L. BATANY, Mme F. GUENEUGUES, Mme C. BOURNOT-GALLOU, Mme P. LAVERGNE, M. T. HELIES, M. J. LE BRIS, M. X. RIOUAL, Mme M. QUETIER, Conseillers.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. D. CAP, Vice-Président, pouvoir à Mme P.HENAFF.

M. C. PETITFRERE pouvoir à M. F. JACOB, Mme C. ANDRIEUX pouvoir à Mme M. BRONEC, Mme M. MAURY pouvoir à M. G. DISSAUX, M. B. CALVES pouvoir à Mme B. MALGORN, Mme N. L'HOSTIS pouvoir à M. M. COATANEA, Conseillers.

#### **C 2020-09-100 ESPACE PUBLIC**

**Prise en charge des travaux de création de trottoir dans le cadre de travaux réalisés sur le domaine public routier de Brest métropole - Convention financière**

La rapporteure, Mme Frédérique BONNARD-LE FLOC'H  
donne lecture du rapport suivant

**ESPACE PUBLIC – Prise en charge des travaux de création de trottoir dans le cadre de travaux réalisés sur le domaine public routier de Brest métropole - Convention financière**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Dans le quartier de la Trinité à Plouzané, les promoteurs Lamotte et Aiguillon ont livré 36 logements collectifs répartis dans 2 bâtiments.

Des travaux s'avèrent nécessaires pour assurer une continuité piétonne sécurisée entre les trottoirs existants situés de part et d'autre de l'opération de construction et vers les zones de circulation piétonnes aménagées au sein de l'opération immobilière.

Cette convention a pour but de définir les modalités de réalisation par Brest métropole des travaux de création d'un trottoir sur le domaine public routier de Brest métropole, travaux réalisés pour le compte des promoteurs de l'opération de construction située en bordure de l'avenue de la Résistance à Plouzané.

**DELIBERATION**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la convention financière relative à la Prise en charge des travaux de création de trottoir dans le cadre de travaux réalisés sur le domaine public routier de Brest métropole dans le quartier de La Trinité à Plouzané, d'autoriser le Président, ou son représentant à la signer, ainsi que tous documents permettant la mise en œuvre de ces dispositions.

Le projet de convention financière est joint à la présente délibération.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION SERVICE A LA POPULATION : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Conseil de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE